



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 7 mai 2019

COMMUNIQUÉ - PRESSE

74^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 Programme à Tulle

La cérémonie commémorant le 74^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 se tiendra ce **mercredi 8 mai 2019 à 10h45** au lieu de mémoire de la ville – place Martial Brigouleix à Tulle. Elle sera présidée par Frédéric Veau, préfet de la Corrèze.

Le public est invité à s'associer à ce moment de recueillement dont le détail figure en annexe du présent communiqué.

Contact presse

Amandine BARRAT

☎ 05.55.20.55.04 – fax : 05.55.20.73.43

amandine.barrat@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter

Annexe

Programme à Tulle

10 h 45 – Honneurs au drapeau et revue des troupes, au Lieu de Mémoire, place Martial Brigouleix

11 h 00 – Prise d'armes au lieu de mémoire de la ville de Tulle, place Martial Brigouleix

- Sonnerie « garde à vous » et « Aux Champs »
- Chant de « La Marseillaise » par l'orchestre d'Harmonie de Tulle
- Allumage de la flamme de l'Espoir par des élèves accompagnés de Monsieur Patrick Ferté, président de l'association des retraités militaires et des veuves de militaires de carrière de la Corrèze, secrétaire du comité de Tulle du Souvenir français
- Lecture d'un poème sur le Bleuets de France
- Lecture du message de l'union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC)
- Lecture du message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de Florence Parly, ministre des armées, par Frédéric Veau, préfet de la Corrèze
- Lecture de l'ordre du jour n° 9 par M. le lieutenant-colonel Yves Lasvigne, délégué militaire départemental adjoint, commandant d'armes de la place de Tulle
- Dépôt de 4 gerbes par :
 - ➔ Frédéric Veau, préfet de la Corrèze
 - ➔ Christophe Jerretie, député de la Corrèze
 - ➔ Bernard Combes, maire de Tulle
 - ➔ Pascal Coste, président du conseil départemental
 - ➔ Michel Defaye, président de l'union départementale de l'union française des associations de combattants et victimes de guerre
- Sonnerie « aux morts » interprétée par l'orchestre d'Harmonie de Tulle
- Minute de silence
- Refrain de « La Marseillaise » interprété par l'orchestre d'Harmonie de Tulle



- Remise de décorations :

Remise de la médaille militaire par le colonel Armelle Valentin, commandant le groupement de gendarmerie départementale

Remise de la médaille de bronze des services militaires volontaires par le colonel Thierry Bourret, commandant de l'école de gendarmerie

- Fin de la prise d'armes

11 h 20 – Cérémonie à la plaque « Rhin et Danube » sur le Lieu de Mémoire, place Martial Brigouleix

- Lecture d'un texte sur la première armée « Rhin et Danube » par monsieur Jean-Pierre Valery, délégué général de la Corrèze du Souvenir français, président de l'association du Mémorial corrézien de la résistance, de la déportation et des martyrs et au nom de l'union des anciens combattants de la Corrèze pour la Libération 1944-45
- Dépôt de deux gerbes par :
 - ➔ Frédéric Veau, préfet de la Corrèze
 - ➔ Jean-Pierre Valery, délégué général de la Corrèze du souvenir français, président de l'association du Mémorial corrézien de la résistance, de la déportation et des martyrs et au nom de l'union des anciens combattants de la Corrèze pour la Libération 1944-45
- Sonnerie d'hommage aux morts avec un « coup de langue »
- Minute de silence devant la plaque « Rhin et Danube »
- Fin de la cérémonie

